

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 15

Buchbesprechung: La Guerre du Sonderbund et "l'Histoire du canton de Fribourg", par M.G. Castella

Autor: Schneuwly, Th.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la foi, s'obtiennent et se maintiennent facilement, moyennant l'aide de la grâce, si l'on veut bien développer dès la première enfance les bonnes habitudes, tant naturelles que surnaturelles, qui y correspondent.

LA GUERRE DU SONDERBUND

et « l'Histoire du canton de Fribourg », par M. G. Castella

Remarque. — Pour être plus assimilable, cette leçon exige d'être scindée. Dans la première partie, nous examinerons ce qu'était le Sonderbund et les causes qui sont à la base de cette union : *a) La suppression des couvents d'Argovie ; b) les expéditions des corps-francs.* Ces deux sujets sont censés avoir été traités dans une première leçon. La deuxième partie, exposer la guerre elle-même.

I. Rappel du connu. — L'affaire des couvents d'Argovie, les corps-francs, l'appel des Jésuites à Lucerne et la fondation du Sonderbund.

II. But. — Nous allons voir comment cette alliance, appelée Sonderbund, a tourné au détriment des cantons catholiques et de Fribourg en particulier.

III et IV. — Rappeler les nombreuses alliances des cantons entre eux dans les siècles antérieurs : les Waldstätten — Diète de Stans — Groupements des cantons catholiques ou protestants au moment des dissensions religieuses ou civiles : guerres de Kappel, de Villmergen. — Remémorer les causes de l'alliance du Sonderbund. — Ajouter que l'accession de Fribourg à cette alliance rencontra de nombreux adversaires. — Donner ici un petit aperçu de l'orageuse séance du Grand Conseil (Castella, p. 534). — Commenter brièvement le motif des ennemis de l'alliance qui prétendaient à l'incompatibilité avec le pacte. — Citer les articles qui touchent la question (Castella, p. 531) sans entreprendre, comme le dit l'auteur, de discuter si cette alliance était compatible ou incompatible avec le pacte du 7 août 1815. (*Nous laissons aux maîtres le soin d'établir le résumé.*) — Donner connaissance de l'insurrection des 6 et 7 janvier 1847 (Castella, p. 539).

Quelques mois après le 19 juillet, la Diète déclara le Sonderbund dissous. Entre temps, des deux côtés, on tenta des démarches de conciliation. La Diète se réunit de nouveau le 18 octobre et résolut de tenter une suprême démarche pour détourner les cantons catholiques. Les négociations n'aboutirent à rien moins qu'à la guerre. Fribourg, en raison de son isolement géographique, ne pouvait recevoir ou prêter aucun secours.

2^{me} Partie : La guerre

- a)* Etablir, au tableau noir, la position des différents cantons en guerre ;
- b)* Attirer spécialement l'attention sur le pays de Fribourg ;
- c)* Rappeler les notions enseignées dans la 1^{re} partie.

ARMÉES. — *Troupes fédérales* : composées de 98,816 hommes et 172 canons. Commandées par *un général* : Dufour.

Troupes du Sonderbund : composées de 29,500 miliciens de l'élite et de la landwehr et de 49,500 hommes mal armés du landsturm, avec 88 canons, sous le commandement de Salis-Soglio qui dépendait d'un *Conseil de guerre*.

(Comparer les deux organisations et faire ressortir le désavantage de cette dernière.)

Contre Fribourg, l'armée fédérale était forte de 38,000 hommes et 70 canons. Notre canton ne pouvait opposer que 5,115 hommes d'élite et de landwehr ;

5 à 7,000 hommes de landsturm n'avaient que des armes blanches. Un grand nombre se présentèrent avec des faux.

Préparatifs militaires fribourgeois. — Le gouvernement (Castella, p. 549) avait nommé une commission de défense ; Philippe de Maillardozi était le commandant en chef des troupes fribourgeoises. Celles-ci avaient établi à Bertigny une redoute (fort St-Jacques) armée de 3 canons et 33 fantassins.

Défectuosités d'organisation. — 1^o Maillardozi n'était pas aimé de la troupe ; 2^o le Directeur des finances fermait sa caisse à toutes dépenses militaires ; 3^o les chefs ne possédaient pas l'unité de vue.

Action contre Fribourg. — 1^o Investissement de Fribourg sauf du côté de la montagne ; 2^o Conclusion d'un armistice avec Dufour campé près de Belfaux ; 3^o Attaque du fort St-Jacques par l'artillerie et l'infanterie vaudoises (Castella p. 554).

Capitulation. — (Castella, p. 555). Après le combat de Bertigny, le Conseil d'Etat résolut de conclure une capitulation qui stipulait :

- a) La renonciation de Fribourg au Sonderbund ;
- b) L'occupation de la ville et des fortifications par les troupes fédérales ;
- c) Le licenciement et le désarmement des milices fribourgeoises.

Parler de l'état de surexcitation dans lequel se trouvaient les troupes fribourgeoises à la nouvelle de la capitulation — de l'intervention de Mgr Marilley. — Décrire les scènes de pillage et de violence qui marquèrent l'occupation de Fribourg (Collège Saint-Michel, pensionnat des Jésuites, Séminaire, couvent des Rédemptoristes, les caves de l'Hôpital).

Relever le fait que *Dufour* — qui n'était pas un radical — exécute les ordres de la Diète et s'efforce personnellement d'être humain ; la faute des désordres retombe sur ses subordonnés et sur ses troupes indisciplinées.

Notre Manuel d'histoire nationale nous fournira les renseignements sur l'attaque décisive contre l'armée principale du Sonderbund et les conséquences qui découlèrent de cette campagne.

Th. SCHNEUWLY.



Un écho de la réunion générale des institutrices, à Fribourg

Pourquoi ces réunions générales ? Quelle en est l'origine ?

Il y a quelques années, la Société des institutrices demanda à Sa Grandeur Mgr Besson de bien vouloir présider la réunion mensuelle de novembre. Monseigneur répondit à notre demande avec sa bonté habituelle. Désireuses de faire bénéficier nos chères collègues des précieux enseignements du Chef du diocèse, nous convoquions à cette assemblée toutes les institutrices du canton. Bien agréable fut notre surprise, lorsque, au jour fixé, nous vîmes nos amies arriver si nombreuses que la place manquait dans la salle préparée pour la circonstance. Ce fut pour nous une révélation. Et dès ce moment, la réunion générale d'automne fut inscrite dans notre programme. Monseigneur veut bien, chaque année, nous faire l'honneur de sa visite, devenue traditionnelle ; il est inutile de dire que le nombre des auditrices va sans cesse croissant.

Ainsi, jeudi 8 novembre, malgré le temps peu engageant, nos vaillantes institutrices arrivèrent de toutes les parties du canton. Plus de quatre-vingts avaient répondu à notre appel. Nous les en remercions de tout cœur ; leur présence est pour nous un grand encouragement. Nous transcrivons ici, pour nos collègues